

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

L'Assemblée Communale s'est réunie le 28 septembre 2009 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine BULTOT, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. CYPRIANI (à compter de la question 15), Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Hayatte AKODAD (à compter de la question 15), Mlle Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Edouard SASSARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : M. Nicolas BODIN.

Absents : M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question 14), Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mlle Hayatte AKODAD (jusqu'à la question 14).

Procurations de vote : M. Benoît CYPRIANI à Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question 14), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE à M. Frédéric ALLEMANN.

* * *

M. BODIN a été désigné comme secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a demandé à l'Assemblée de se prononcer sur l'urgence d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal une question concernant le «Droit de Prémption Urbain et le droit de priorité des communes - Site du Port Fluvial - Délégation au profit de la Région de Franche-Comté». L'Assemblée s'est prononcée favorablement sur cette demande.

Puis une délégation du Conseil Bisontin des Jeunes a présenté les travaux réalisés dans trois domaines : le handicap, les addictions, l'écologie.

CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Information sur la réponse de la Ville, du Grand Besançon et du CCAS aux risques de pandémie grippale (grippe A - H1N1) - Convention entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale pour la gestion de certains équipements ou services publics locaux**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, s'est prononcé favorablement sur la gestion de certains équipements ou services publics en cas de pandémie grippale A (H1N1) et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir dans ce cadre avec le Grand Besançon et le CCAS.

- 2. Communication sur la rentrée scolaire**

Mme FELLMANN a fait une communication sur la rentrée scolaire 2009-2010.

Quelques chiffres :

- 8 692 élèves (stabilité des effectifs)
- 4 007 élèves fréquentant les restaurants scolaires (de plus EN plus de fréquentation à la carte)
- 785 places de crèches ont permis d'accueillir à la rentrée 277 enfants.

Les nouveautés :

Depuis cette année et afin de faciliter les démarches des familles, les inscriptions à l'école, à la garderie, aux études et aux restaurants scolaires sont centralisés au Service Education.

A noter également la création cette année d'une classe à horaires aménagés en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional à l'école Jean Macé.

Dans les écoles, la Ville poursuivra son intervention dans le volet culturel et sportif du dispositif national d'accompagnement éducatif dans les quartiers prioritaires de Planoise, Montrapon et Fontaine Ecu, ainsi que son programme de réussite éducative. De nouveaux forfaits d'accueil ont été créés dans les crèches.

Enfin, la nouvelle cuisine centrale permettra la fabrication de 500 repas pour les écoles et 500 pour les crèches, ainsi que pour les centres aérés.

- 3. Exercice 2009 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Le Conseil Municipal a donné acte de ce rapport à M. le Maire.

4. Commission d'Appel d'Offres des groupements de commandes - Désignation du représentant de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a désigné M. Jean-Pierre GOVIGNAUX en remplacement de Mme THIEBAUT pour siéger au sein de la CAO des groupements de commandes.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

5. Exercice 2009 - Décision modificative n° 2

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions du Groupe UMP et Apparentés et du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a adopté cette décision modificative n° 2 par chapitre et par nature, conformément aux balances et au document budgétaire présentés, qui se traduit par l'inscription en mouvements réels, de + 1,8 M€ en dépenses et en recettes sur le budget principal et - 0,2 M€ sur l'ensemble des budgets annexes.

GARANTIE D'EMPRUNT

6. CROUS - Travaux de réhabilitation du bâtiment Cournot Résidence universitaire de la Bouloie - Garantie par la Ville, à hauteur de 100 %, pour le remboursement d'un emprunt de 550 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder sa garantie pour cet emprunt de 550 000 €.

Mme SCHIRRER et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

7. Ecole Régionale des Beaux-Arts - Recrutement d'un professeur de design graphique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce recrutement.

8. Complexe Saint-Claude/Torcots - Concession d'un logement pour nécessité absolue de service

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette concession de logement.

CULTURE

9. Métropole Rhin-Rhône - Projet Utopies et Innovations - Création d'un pass culture

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre du pass culture dans le cadre du projet «Utopies et Innovations».

10. Bibliothèques et Archives Municipales - Dépôt légal imprimeur : convention 2009-2011 avec la Bibliothèque nationale de France

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de renouveler le partenariat avec la BnF pour 2009 avec reconduction par avenant pour les années 2010 et 2011, pour le dépôt légal imprimeur

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la BnF la convention et les avenants à intervenir dans ce cadre.

11. Numérisation des collections de la Bibliothèque Municipale - Archives : campagne 2009 - Plan de financement rectificatif - Modification de la délibération du 26 mars 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé le plan de financement prévisionnel pour la campagne 2009 de numérisation des collections dont le montant est estimé à 61 000 € (participation BnF : 14 400 €, participation DRAC : 10 000 €, participation Région Franche-Comté : 24 400 €, part Ville de Besançon : 12 200 €

- a décidé de solliciter les subventions de l'Etat et de la Région de Franche-Comté.

12. Chèque avantage bibliothèque - Convention 2009-2010 avec la Région Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de s'inscrire à nouveau dans ce dispositif et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec la Région de Franche-Comté.

13. Actions de recherche et de formation sur l'oeuvre de Vauban - Convention de partenariat entre le Réseau des Sites Majeurs de Vauban, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville et la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce projet de partenariat pour des actions de recherche sur les fortifications de Vauban dont notamment le fort de Beauregard

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir

- a validé la prise en charge financière des frais liés à l'hébergement, aux visites guidées commentées et aux droits d'entrée des sites pour les élèves et les responsables du projet

- a décidé de solliciter des subventions auprès de la DRAC, du Grand Besançon, du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté.

14. Musées de la Citadelle - Affectation du produit de la redevance versée par la SEM de la Citadelle

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le programme d'emploi de la redevance de 68 037 € versée à la Ville par la SEM Citadelle, à des actions de valorisation, conservation ou sécurité du patrimoine muséographique de la Citadelle.

M. GIRARD, Mme FELLMANN, M. DAHOUI, M. LIME, M. GENDRAUD, Mme PANIER, M. GOVIGNAUX, M. MONNEUR, Mme TISSIER, M. ROSSELOT n'ont pas pris part au vote.

SPORT

15. Sports collectifs de haut niveau - Actualisation de la délibération du 9 juillet 2009 - Adoption d'un nouveau Contrat de Développement Sportif avec l'ESBF et attribution d'une subvention pour l'aide au démarrage du Besançon Basket Club

A l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de Mme CRABBÉ-DIAWARA), le Conseil Municipal :

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat 2009-2010 avec l'ESBF

- a décidé d'attribuer les subventions correspondant aux deux premiers acomptes pour la saison 2009-2010 :

. ESB F :	87 500 €
. BBC	22 500 €

16. Subventions aux associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

- Amicale Cycliste Bisontine	10 000 €
Manche du Championnat de France de Cyclo Cross Malcombe	
22 novembre	
- Ligue de Franche-Comté de Handball	3 000 €
Match France/Islande féminin le 14 octobre au Palais des Sports	
- ASPTT Cyclisme	300 €
5 ^{ème} édition 2009 du BESATHLON 17 octobre 2009	
- ASPTT Athlétisme	1 000 €
Corrida 2009	

- **Balise 25** 300 €
1^{er} trail Orientation VAUBAN / Rand'Orientation
- **Franche-Comté Judo** 1 000 €
OPEN de Besançon 2009
- **La Française (haltérophilie)** 700 €
Compétition Nationale par équipes à la Malcombe
- **Besançon Espérance (football)** 1 000 €
Aide au démarrage club de quartier

2. Programme «Sport Amateur»

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 ^{er} acompte CM/26 mars	SOLDE
ADORR	Course d'Orientation	164	164	0
AERO CLUB DE BESANCON LA VEZE	Aéronautisme	127	73	54
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	2 241	546	1 695
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	168	67	101
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	469	260	209
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	1 842	907	935
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	191	104	87
ANB	Natation	13 231	6 607	6 624
AQUA SPORT	Plongée	257	178	79
ARC CLUB	Tir à l'Arc	425	306	119
ARCHERS DU CSAMB (Les)	Tir à l'Arc	673	673	0
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	443	183	260
ASEB	Roller Skate	2 181	868	1 313
ASGB	Patinage Artistique	2 894	1 514	1 380
ASPTT	Omnisports		8 059	4 094
	ASPTT Athlétisme	2 641		
	ASPTT Badminton	1 898		
	ASPTT Cyclisme - VTT	288		
	ASPTT Cyclisme BMX	0		
	ASPTT Cyclotourisme	51		
	ASPTT Escalade	71		
	ASPTT Football	5 996		
	ASPTT Natation	0		
	ASPTT Randonnée pédestre	0		
	ASPTT Ski	64		
	ASPTT Tennis	0		
	ASPTT Tennis de Table	1 144		
ASQP	Football	1 699	804	895
AS RACINE	Football	87		87
ATHLETIC CLUB	Athlétisme	41		41

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 ^{er} acompte CM 26 mars	SOLDE
ATSCAB	Bowling	520	103	417
BALISE 25	Course d'Orientation	1 233	619	614
BASE BALL CLUB	Base Ball	383	258	125
BESANCON BISONS	Football américain	2 096	620	1 476
BESANCON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	1 397	783	614
BESANCON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	206	114	92
BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	5 936	3 540	2 396
BESANCON RACING CLUB	Omnisports		6 961	8 781
BESANCON RACING CLUB	Basket	7 483		
BESANCON RACING CLUB	Cyclisme	838		
BESANCON RACING CLUB	Escrime	3 688		
BESANCON RACING CLUB	Tennis	3 113		
BESANCON RACING CLUB	Tennis de Table	620		
BESANCON TRIATHLON	Triathlon	2 924	1 825	1 099
BESANCON VOL LIBRE	Parapente	155	0	155
BMX BESANCON	Cyclisme BMX	1 568	1 568	0
BOUSBOTTE (La)	Omnisports		1 144	4 036
BOUSBOTTE (La)	Football	583		
BOUSBOTTE (La)	Gymnastique FSCF	4 414		
BOUSBOTTE (La)	Randonnée pédestre	51		
BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	132		
BREGILLE (ASCC)	Handisport	1 000	442	558
BESANCON DOUBS HOCKEY CLUB	Hockey	4 701	2 366	2 335
BESANCON CURLING CLUB	Curling	469	311	158
BESANCON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE	Patinage Artistique	1 075	570	505
BUC Escrime	Escrime	3 031	1 236	1 795
BUC Plongée	Plongée	219	116	103
BUC Tennis	Tennis	825	203	622
BUDO CLUB	Judo	232	232	0
BVB	Volley	2 929	1 797	1 132
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	1 180	358	822
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports		372	890
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Equitation	907		
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Handisport	355		
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	3 741	492	3 249
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	12 920	5 595	7 325
CLUB ALPIN FRANCAIS	Montagne randonnée	1 562	1 110	452
CLUB UNIHOCKEY BESANCON	Floorball	585	462	123

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 ^{er} acompte CM 26 mars	SOLDE
CPB	Lutte	6 587	2 503	4 084
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	115		115
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports		2 982	6 224
DOJO FRANC-COMTOIS	Aïkido	176		
DOJO FRANC-COMTOIS	Judo	8 926		
DOJO FRANC-COMTOIS	Karaté	104		
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	6 699	3 652	3 047
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	2 564	959	1 605
ENTRE-TEMPS	Escalade	1 668	917	751
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Omnisports		957	1 451
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Cyclisme	538		
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis	1 289		
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis de table	581		
ETRIER BISONTIN	Equitation	958	127	831
FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS	Football	512	351	161
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	3 654	1 577	2 077
FRANCHE-COMTE DANSE SPORTIVE	Danse sportive	25	25	0
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	3 047	678	2 369
IKS	Karaté	1 769	862	907
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	4 780	3 002	1 778
JEUNES TURCS BESANCON	Football	818		818
JEUNESSE DE PALENTE	Omnisports		606	958
JEUNESSE DE PALENTE	gymnastique	1 564		
JEUNESSE DE PALENTE	Randonnée pédestre	0		
JUDO CLUB DE BESANCON	Judo	2 060	0	2 060
KARATE SPORT 25	Karaté	315	315	0
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	382	181	201
LA MEDUSE	Plongée	245	161	84
MONTRAPON (ASC)	Football	2 944	1 260	1 684
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	11 065	5 012	6 053
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	1 946	937	1 009
ORIENTATION TEAM BESANÇON	Course d'Orientation	1 195	59	1 136
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	7 122	3 354	3 768
PETANQUE DE BATTANT	Pétanque	138		138
PETANQUE DE ST-FERJEUX PLANOISE	Pétanque	96	96	0
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	563	175	388
PKA	Karaté	318	271	47
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	6 143	2 785	3 358
PRES DE VAUX (US)	Football	4 606	2 671	1 935

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2009	1 ^{er} acompte CM 26 mars	SOLDE
PSB	Omnisports		6 941	9 246
PSB	Aikibudo	117		
PSB	Billard	0		
PSB	Football	10 131		
PSB	Handball	2 028		
PSB	Tennis	2 051		
PSB	Tennis de Table	1 860		
PSB JUDO	Judo	2 856	1 411	1 445
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANCON	Multisports	293	119	174
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	1 196	454	742
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	2 740	886	1 854
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	6 187	3 947	2 240
SATELLITE	Omnisports	972	972	0
SATELLITE	Boxe française			
SATELLITE	Football			
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	1 043	217	826
SHOTOKAN (Le)	Karaté	1 769	416	1 353
SIGN'EVASION	Handisport	479	237	242
SNB	Omnisports		2 880	1 180
SNB	Aviron	1 274		
SNB	Canoë Kayak	2 786		
SNOOKER CLUB	Billard	92	0	92
SOCIETE DE TIR DE BESANCON	Tir	1 424	970	454
TENNIS DE TABLE DE PLANOISE	Tennis de Table	191	145	46
TENNIS DU GRAND BESANCON	Tennis	4 296	1 012	3 284
VELOTTTE (ASC)	Football	6 201	3 122	3 079
VOLANT BISONTIN	Badminton	2 641	1 461	1 180
Total		250 496	116 175	134 321

3. Programme «Sport de haut niveau- Sports individuels»

CLUBS	2009		TOTAL
	Part critères 1 ^{er} versement juin 2009	Part projet 2 ^{ème} versement	
Avenir Natation Besançon	11 150	12 000	23 150
Amicale Cycliste Bisontine	2 800	12 000	14 800
Besançon Gymnastique Rythmique	1 400	2 000	3 400
Besançon Ring Athlétique	15 500	2 000	17 500
Besançon Triathlon	2 000	2 000	4 000
Club Pugilistique Bisontin (lutte)	29 600	6 000	35 600
Doubs Sud Athlétisme	16 075	12 000	28 075
Franche-Comté Judo	22 200	2 000	31 700
Franche-Comté Judo participation équipe à Coupe d'Europe 1 ^{er} acompte 2009/2010		7 500	
La Française (haltérophilie)	9 875	6 000	15 875
La Saint-Claude (gymnastique)		12 000	12 000
Orientation Team Besançon	8 963	2 000	10 963
Sport Nautique Bisontin Canoë	7 100	2 000	9 100

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

VIE DES QUARTIERS

17. Fonds de Participation des Habitants de Besançon - Bilan 2008/2009 - Autorisation de signature de la convention de gestion 2009/2010 avec la MJC Besançon/Clairs-Soleils

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de reconduire ce dispositif pour l'année 2009/2010

- a pris acte du reliquat du Fonds 2008-2009 de 1 152 € et a décidé d'autoriser l'Association MJC Besançon - Clairs-Soleils, à l'intégrer à la nouvelle dotation du FPH 2009/2010

- a autorisé M. le Maire ou la Première Adjointe à signer la nouvelle convention de gestion et de suivi du Fonds de Participation des Habitants avec l'association «MJC - Besançon Clairs-Soleils».

M. LE MAIRE et M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

18. Bilan évaluatif du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon 2007/2009 - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce bilan.

19. Partenariat avec le Comité Régional de la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous (Association AccèSport) - Signature d'une convention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé les principes du partenariat avec le Comité Régional de la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sport Pour Tous et les Maisons de quartier de Grette - Butte et de Planoise

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

20. Convention de partenariat entre la Ville de Besançon et la Ville de Fribourg-en-Brisgau dans les domaines de l'énergie et du climat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer avec la ville de Fribourg une convention de partenariat dans les domaines de l'énergie et du climat.

DEVELOPPEMENT LOCAL

21. Développement commercial de la Place Cassin - Opération d'aménagement des Grandes Surfaces et d'un restaurant - Bilans de l'exercice 2008 - Prévisions financières de l'exercice 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés et 2 contre du groupe MODEM), le Conseil Municipal :

- a approuvé les comptes d'exploitation de l'exercice 2008 pour l'opération d'aménagement des grandes surfaces et du restaurant place Cassin

- a autorisé le versement à la SAIEMB de la participation de 195 040 € pour les grandes surfaces à titre de participation à l'équilibre 2009. Un acompte de 195 000 € ayant déjà été versé, il sera procédé au versement du solde soit 40 €

- a autorisé le versement à la SAIEMB de la participation de 243 840 € pour le restaurant inter-entreprises. Un acompte de 208 500 € ayant déjà été versé, la Ville procédera au versement du solde soit 35 340 €.

M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

TOURISME

22. Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès - Mise à disposition d'un nouveau local - Avenant n° 2

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé la mise à disposition gratuite d'un local au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville au profit de l'OTC

- a autorisé M. le Maire à signer dans ce cadre l'avenant n° 2 à la convention de partenariat.

M. GIRARD et M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

DOMAINE

23. Restaurants du Cœur - Location par la Ville de Besançon d'un bâtiment sis 1 rue Edouard Belin - Bail de location avec la SCI BARI - Convention d'objectifs entre la Ville, le CCAS et les Restaurants du Cœur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur la location par la Ville d'un bâtiment sis rue Edouard Belin qui sera mis à disposition des Restaurants du Cœur

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville, le CCAS et l'Association «Les Restaurants du Cœur».

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

24. Construction d'une structure d'accueil Petite Enfance rue d'Artois à Planoise - Choix du site - Approbation du programme - Décision d'engager l'opération - Choix du maître d'œuvre - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le projet de construction de cette structure dont le coût est estimé à 1 457 000 €

- a décidé de solliciter les aides de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CNAF, de la CAF du Doubs et de tout autre financement correspondant à ce projet.

25. Récupération de l'eau de pluie des nouveaux locaux Voirie Propreté sur le site de Superfos, 6 chemin des Prés de Vaux - Réponse à un appel à projets de la Région Franche-Comté - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé de répondre à l'appel à projets de la Région de Franche-Comté en présentant ce projet de récupération de l'eau de pluie des nouveaux locaux Voirie Propreté 6 chemin des Prés de Vaux dont le coût est estimé à 44 000 €

- a décidé de solliciter l'aide de la Région de Franche-Comté pour ce projet (subvention escomptée : 15 000 €).

26. Citadelle et fortifications de Vauban - Restauration de la Demi Lune 61 au Front Royal - Lancement de l'opération - Etudes de Projet Architectural et Technique (PAT) - Tranche 1 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé ce projet dont le coût est estimé à 2 093 000 €
- décider d'engager la 1^{ère} tranche de l'opération (phase études jusqu'au dossier de consultation des entreprises) estimée à 1 997 320 €
- décider de solliciter l'aide financière de l'Etat (DRAC), de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et du Grand Besançon et autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les partenaires financiers.

EAU ET ASSAINISSEMENT

27. Transfert de la concession d'eau salée située à Miserey, de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est à la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur le transfert de la concession de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est au bénéfice de la Ville de Besançon
- a autorisé M. le Maire à engager les éventuelles dépenses et frais relatifs à cette mutation et à l'exploitation future de l'eau salée.

28. Travaux d'eau et de gaz Grande Rue - Groupement de commande avec GrDF

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé la constitution de ce groupement de commande avec GrDF et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

29. Convention d'assistance pour l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Rancenay

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'exploitation à compter du 1^{er} janvier 2010 des installations d'eau potable de la commune de Rancenay par la Ville de Besançon pour un forfait annuel de 4 000 € HT base 2009 révisable annuellement (+ facturation des interventions ponctuelles). Une redevance de 250 € HT par dossier instruit dans le cadre d'une demande de branchement neuf sera facturée en sus à la commune de Rancenay.

ENVIRONNEMENT

30. Préservation de la biodiversité - Plantes invasives - Lutte non chimique contre la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé le projet de lutte contre la renouée du Japon, qui s'étalera sur 6 années (2009-2014) et dont le coût prévisionnel est estimé à 252 857,72 €

- décidé de solliciter les aides financières de Réseau Ferré de France (RFF), de l'Union Européenne (FEDER) et de tout autre partenaire susceptible de soutenir ce projet.

31. Charte et guide commerce éco citoyen

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- décidé la mise en place d'une charte commerce éco citoyen en direction des commerçants

- validé la démarche proposée (phase d'adhésion et de suivi, phase d'information...)

- décidé de solliciter les aides financières de l'ADEME, de la DIREN, de l'Union Européenne, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs.

MAITRISE DE L'ENERGIE

32. Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Décision de principe - Construction d'une nouvelle chaufferie comprenant une chaudière biomasse

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- retenu le principe de construction de cette nouvelle chaufferie à l'horizon 2013 et décidé d'engager les études préliminaires

- décidé l'arrêt définitif de la cogénération gaz, son démantèlement et sa vente

- décidé de solliciter des subventions auprès de tout partenaire potentiel.

33. Programme d'actions de sensibilisation, d'éducation et de communication sur la sobriété énergétique auprès de divers publics - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé ce programme d'actions qui s'étendra de septembre 2009 à décembre 2011 (coût estimé à 57 205 €)

- décidé de solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne (FEDER), de l'ADEME, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type de projet.

VOIRIE

34. Sécurité routière - Actions de sensibilisation et de prévention - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de ces actions et a décidé de solliciter la participation de l'Etat dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, pour un montant de 3 000 €.

URBANISME

35. PRU Planoise - 12 B, avenue Ile de France - Avis du Conseil Municipal sur la transformation à titre temporaire d'un local d'habitation en local associatif

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur ce changement de destination du local 12 B avenue Ile de France.

36. Vente de l'immeuble Néolia Boulevard Blum - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette vente.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

37. Projet de restructuration de l'entrée du CHU - Concertation préalable

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de la concertation préalable sur ce projet de restructuration de l'entrée du CHU, liée à l'arrivée du TCSP et décidé d'engager cette concertation en octobre 2009.

38. Elaboration du projet urbain des Prés de Vaux - Demandes de subventions pour la phase «études»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter les aides financières de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau, du Département du Doubs pour le financement de la phase «études» de ce projet.

39. ZAC Val des Grands Bas «Vallon du Jour» - Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 mai 2009 - Bilan révisé au 31 décembre 2008 - Avenant n° 5 à la Convention Publique d'Aménagement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé le bilan prévisionnel révisé au 31 décembre 2008 présentant des dépenses et des recettes pour l'opération d'aménagement «ZAC Val des Grands Bas» de 13 756 529 € HT

- approuvé l'engagement de la Ville et le bilan de trésorerie proposant les échéances de paiement de la Ville sur la durée de l'opération d'aménagement prévue dans la concession

En Euros HT	Avances sur rachat budgets annexes		Participations		Rachat d'ouvrages		
	Avance	Rembour- sement	A l'équilibre	Apport nature	Eau	Assainis- sement	Total
Encaissé en 2008	299 916	99 972	78 133	-	273 305	1 734 670	2 007 975
2009	-	199 944	-	179 824	55 199	265 000	320 199
2010	-	-	-	32 965	14 336	10 000	24 336
Ultérieur	-	-	-	-	-	-	-
Total	299 916	299 916	78 133	212 789	342 840	2 009 670	2 352 510

- approuvé l'apport en nature de la Ville de Besançon au titre de sa participation aux prestations d'urbanisme et de maîtrise d'œuvre

- autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 5 à la concession d'aménagement relatif à l'évolution du montant et des modalités de participation financière de la collectivité au coût de l'opération.

M. FOUSSERET et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

40. ZAC Les Hauts du Chazal - Compte Rendu Annuel à la Collectivité - Bilan au 31 décembre 2008 - Avenant n° 8

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé le bilan révisé au 31 décembre 2008 pour un montant de 45 224 125 € HT

- approuvé l'engagement des co-concédants (Ville + Grand Besançon) à l'opération à hauteur de 20 964 694 € HT dont 16 753 356 € HT pour la Ville de Besançon

- autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 8 à la convention d'aménagement matérialisant ces dispositions financières.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

41. ZAC Les Hauts du Chazal - Evolution de la Convention Publique d'Aménagement - Avenant n° 7

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur l'évolution de la convention publique d'aménagement avec la SEDD vers de nouvelles missions sur 4 volets : la commercialisation, l'environnement, l'immobilier d'entreprises et le financement

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 7 à cette CPA matérialisant cette évolution.

42. Opération Marché/Beaux-Arts - Pré-bilan de clôture au 31 mars 2009 - Acquisition à la sedD des lots de volume 1 et 13

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil Municipal :

- a approuvé le pré-bilan de clôture de la concession Marché Beaux-Arts établi au 31 mai 2009 qui se décompose comme suit :

* en charges pour un montant de 17 827 010,40 € HT

. acquisitions, études et travaux pour	17 388 165,63 € TTC
. autres frais pour	926 401,26 € TTC
. rémunération du concessionnaire	1 935 565,92 € TTC
. TVA déductible	- 2 423 122,41 €

* en produits pour un total de 18 092 882,57 €

. cessions	16 557 218,95 € TTC
. participations du concédant	- 3 519 857,46 €
. effort de la ville sur le foncier	- 315 286,22 €
. produits divers et fonds de concours reçus	899 603,12 €
. TVA collectée	- 3 199 083,18 €

- a constaté un excédent provisoire de 265 872,17 € qui sera réajusté lors du bilan définitif et reversé à la sedD

- a autorisé M. le Maire à procéder à toute démarche utile en vue de la clôture de la concession «Marché Beaux-Arts»

- a donné quitus à la sedD pour l'ensemble de ses missions au titre du traité de concession et de ses avenants

- s'est prononcé favorablement sur l'acquisition à la sedD, à l'euro symbolique, des lots de volume n° 1 et 13 de l'EIC et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

43. Opération Pasteur - Compte Rendu Annuel à la Collectivité et bilan prévisionnel au 31 mai 2009 - Additif à la délibération du 9 juillet 2009 - Avenant n° 6 à la Convention Publique d'Aménagement

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 abstentions des groupes UMP et Apparentés, MODEM, PC, Alternatifs et Verts), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 6 à la convention publique d'aménagement matérialisant les conditions de participation de la collectivité à l'opération.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

44. PRU Clairs-Soleils - CRAC au 31 mars 2009 - Bilan financier arrêté au 31 décembre 2008 - Avenant n° 7 à la Convention Publique d'Aménagement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- approuvé le CRAC révisé au 31 mars 2009 contenant le bilan financier de l'opération au 31 décembre 2008 de la concession d'aménagement du PRU des Clairs-Soleils qui ramène le coût prévisionnel de l'opération concédée de 8 485 142 € HT à 8 383 102 € HT

- approuvé l'engagement global de la commune à l'opération qui passe de 5 336 272 € HT à 5 441 741 € HT

- validé les modalités de financement de l'opération et notamment la souscription par la sedD d'un emprunt de 2 000 000 € sur une durée de 5 ans pour permettre le règlement des dépenses de la concession

- autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 7 à la convention publique d'aménagement du PRU des Clairs-Soleils modifiant l'engagement financier de la collectivité et prolongeant d'une année la durée de la concession pour tenir compte des délais de réalisation et de commercialisation des constructions à engager.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

45. Programme de Renouveau Urbain des Clairs-Soleils - Echange de terrain avec Grand Besançon Habitat, 102 à 110 rue de Chalezeule

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé l'échange de terrains avec GBH :

- surface cédée par la Ville à GBH : 42 a 43 ca

- surface acquise par la Ville : 3 a 83 ca

et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LOYAT, Mme HINCELIN, Mme POISSENOT, Mme MENETRIER, M. ALLEMANN, M. GONON n'ont pas pris part au vote.

46. Acquisition d'un garage à la SARL SHOUBASSI, 10 chemin du Vernois

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (coût de l'acquisition : 170 000 €) et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

47. Acquisition de terrain aux Consorts GRAPPE-COTTIN, chemin de l'œillet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition d'une surface totale de 20 137 m² au prix global de 30 178 € et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**48. Acquisition d'une propriété bâtie à Mme JOBARD Huguette et à M. TATON Gilbert,
3 rue Max Jacob**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette acquisition (propriété bâtie de 3 a 83 ca) au prix de 45 660 € et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

49. Subventions aux organisations syndicales - Deuxième répartition au titre de l'année 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Syndicats	Subvention 2009	Acompte 2009	Solde 2009
CFDT	17 438 €	8 772 €	8 666 €
CFTC	4 775 €	1 888 €	2 887 €
CGT	15 718 €	5 864 €	9 854 €
Union Solidaire	4 221 €	1 644 €	2 577 €
FO	10 283 €	5 351 €	4 932 €
UNSA	6 556 €	3 305 €	3 251 €
FSU	4 495 €	2 023 €	2 472 €
CGC	3 802 €	1 499 €	2 303 €
CNCRF	681 €	681 €	0 €
Total	67 969 €	31 027 €	36 942 €

50. Maison des Syndicats - Participation aux charges locatives des syndicats

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a fixé comme suit la participation de la Ville aux charges locatives des syndicats :

Syndicats	Charges locatives facturées 2008	Participation de la Ville (50 %)
CFDT	4 373,50 €	2186,75 €
CFTC	1042,69 €	521,35 €
CGT	2 872,50 €	1 436,25 €
Union Solidaire	898,15 €	449,07 €
FO	2 961,86 €	1 480,93 €
UNSA	1 500,93 €	750,46 €
FSU	1 867,86 €	933,93 €
CGC	669,29 €	334,65 €
Totaux	16 186,78 €	8 093,39 €

51. Orchestre de Besançon Franche-Comté - Encaissement de subventions au titre de l'année 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le budget de l'Orchestre de Besançon qui s'élève à 1 174 500 € pour l'année 2009 et a décidé d'encaisser les subventions de la DRAC Franche-Comté (101 500 €) et du Département du Doubs (8 000 €).

52. Bicentenaire de la naissance de Pierre-Joseph Proudhon - Attribution d'une subvention à la Compagnie théâtrale Bacchus

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4 000 € à la Compagnie Bacchus pour sa création théâtrale «Proudhon modèle Courbet» qui sera présentée à Besançon du 13 au 20 octobre 2009 dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Pierre-Joseph Proudhon.

53. Subventions complémentaires pour animations commerciales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 19 579 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon pour le Marché de Noël et sa campagne de communication

- 1 000 € à l'Association Zone Art pour la réalisation d'un marché de l'art et de la création le vendredi place Pasteur tous les deux ou trois mois.

M. MARIOT, Mme WEINMAN, Mme PANIER, M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

54. Equipements de récupération des eaux de pluie - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer dans ce cadre des subventions pour une somme globale de 668,18 € (8 dossiers).

55. Equipements solaires thermiques - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder dans ce cadre des subventions :

- pour un montant de 1 200 € (4 dossiers)

- à Grand Besançon Habitat : 50 400 €.

M. LOYAT, M. HINCELIN, Mme POISSENOT, M. ALLEMANN, M. GONON n'ont pas pris part au vote.

56. Secteur de la Communication - Subvention exceptionnelle d'équipement à l'Association Radio Campus

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association Radio Campus, pour accompagner la mise en place de la dernière phase technique d'équipement de sa station.

57. Subvention au projet de «Brasserie de l'Espace» à Planoise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 4 000 € à la Brasserie de l'Espace et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir entre la Ville, le CCAS et l'ABAPE.

58. Vie des Quartiers - Vie Associative - Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 500 € au Club de parapente «Découv'Air» pour l'opération «L'Aile aux Enfants»
- 4 500 € à l'Association de Palente pour la réalisation d'un livre «Palente au fil du temps»
- 1 000 € à l'Association «Un quartier pour une cause» pour ses actions de soutien à une jeune fille du quartier de Palente atteinte d'une maladie orpheline
- 200 € à la Fédération Nationale des Combattants Volontaires - Section du Doubs pour l'acquisition de ce drapeau.

59. Vie des Quartiers - Vie Associative 2^{ème} répartition de subventions 2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Objet de la demande	Versé en 2008	Proposé en 2009
Terres et Peuples d'Afrique	Organisation d'un hommage à AHMADOU KOUROUMA (1927-2003) à l'occasion du Cinquantenaire des Indépendances Africaines. Cette manifestation se déroulera en présence de son épouse et de 2 écrivains : Alain MABANCKOU et Tierno MONEMBO (prix Renaudot tous les 2) ainsi que de M. le Professeur Jacques CHEVRIER. Elle aura lieu du 19 au 21 février 2010 à Besançon (Kursaal et Galerie de l'Ancienne Poste)	4 700 €	1 500 €
Franche-Comté Consommateurs	Objet de l'association : informer, former, défendre et représenter les intérêts des consommateurs individuellement ou collectivement.	2 000 €	2 000 €

Association	Objet de la demande	Versé en 2008	Proposé en 2009
Association Art'Monie	Association créée en 2008 Objet de l'association : accompagnement individuel et collectif, développement des compétences individuelles, dynamisation des liens sociaux... Animations gratuites de danses collectives avec Les Invités au Festin et Association des Paralysés de France Sorties nature, ateliers découverte bien-être	0 €	Aide au démarrage 500 €
Sporting Club Clairs-Soleils	Animation dans le secteur de Clairs-Soleils : séances d'entraînement physiques ou découvertes pour des personnes résidant dans tous les quartiers de Besançon	0 €	500 €
Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles du Doubs	Objet de l'association : défense et représentation des intérêts généraux des familles (locataires, consommateurs de biens et de services) Une antenne locale s'est installée avenue Gaulard dans le quartier de la Grette au printemps dernier	0 €	1 500 €
Union Féminine Civique et Sociale - Familles Rurales	Objet de l'association : promotion des femmes et des familles, développement de leur milieu de vie en intégrant toutes les générations	500 €	500 €
Yakimono	Objet de l'association : contribuer au développement de la connaissance de la céramique ancienne et contemporaine japonaise	0 €	Aide au démarrage 500 €
Association de Palente	Objet de l'association : créer des liens avec les habitants et les autres structures (associations, collectivités locales...) Mettre en place des activités culturelles et scientifiques	0 €	500 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté	Organisation annuelle pour les «Rencontres Nature» d'un colloque naturaliste courant novembre 2009. Ces rencontres rassemblent chaque année une centaine de naturalistes confirmés et amateurs autour de thèmes variés. Budget prévisionnel du projet : 9 000 €	500 €	500 €
Association Ver.S.Pa	Objet de l'association : venir en aide aux étudiants étrangers de l'Université de Besançon en proposant un accueil, une écoute, un dialogue et aides diverses. Organisation d'un concert de musique classique, de musique traditionnelle russe, espagnole et tunisienne qui se déroulera à la Chapelle Bellevaux le 8 novembre 2009	0 €	500 €

- a décidé d'autoriser la Ligue des Droits de l'Homme à réaffecter la subvention de 500 €, attribuée pour un spectacle qui n'a pas eu lieu, au financement de la Fête des Droits de l'Homme organisée le 30 septembre 2009 au Kursaal.

60. Congrès - Attribution de subventions - 3^{ème} répartition

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 600 € au Laboratoire de recherches philosophiques sur les sciences de l'action pour le colloque «**Courbet, peinture et politique**» qui s'est déroulée du 15 au 17 septembre 2009, à la Saline Royale d'Arc-et-Senans.

- 1 000 € à l'Association Assolithe, association des étudiants bisontins en archéologie, histoire et histoire de l'art, pour l'organisation du **congrès de printemps de la Fédération Française des Associations Etudiantes en Histoire (FFAEH)** qui s'est tenu pour la première fois à Besançon du 30 avril au 3 mai 2009.

- 800 € à l'Association SOS Médecin Doubs pour l'organisation de l'**Assemblée Générale annuelle de SOS Médecins France** qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2009 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

- 1 100 € à l'Association des Chercheurs et Enseignants en Socio-Histoire du Sport (ACE-SHS) pour l'organisation de la **journée européenne intitulée «Place et rôle de l'olympisme dans l'éducation en Europe»** qui se tiendra au Petit Kursaal de Besançon le jeudi 3 décembre 2009.

- 1 500 € à l'association **Os Sain et Pathologique Remodelage et Régénération (OSPR2)** pour l'organisation du **3^{ème} colloque de l'association**. Ce colloque, qui se tiendra à l'Université de Franche-Comté, le 20 octobre 2009, portera sur le thème suivant «Bio reconstruction de l'os à la peau».

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

61. Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante et manifestations grand public - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions à hauteur de 9 500 € dont :

- 5 000 € à l'UFC pour la Nuit des Chercheurs et la Fête de la Science

- 4 000 € à l'association organisatrice de la soirée des concerts dans les bars au titre des animations étudiantes de la rentrée universitaire

- 500 € à l'AGEB-UNEF pour l'édition d'un guide.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

62. 50^{ème} anniversaire de jumelage avec Fribourg-en-Brisgau - Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 4 450 € au Chœur Schütz pour l'organisation de concerts à Fribourg et à Besançon

- 2 000 € au Théâtre de la Clairière pour un spectacle musical donné à Fribourg et à Besançon.

63. Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

I - à des associations

- 500 € à l'Association Jumelages la Poste France Télécom pour le déplacement de 20 personnes à Huddersfield (Angleterre) du 22 au 26 mai 2009 (échange culturel),
- 138 € au Syndicat CFDT Métallurgie Besançon et Haut-Doubs pour le déplacement de 9 personnes à Bielsko-Biala (Pologne) du 16 au 24 mai 2009 (échange social et culturel).

II - à des organismes publics d'enseignement

- 534 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 40 élèves à Gehrden (Allemagne) du 9 au 20 novembre 2009 (échange scolaire),
- 382 € au Collège Voltaire pour le déplacement de 28 élèves à Ciudad Real (Espagne) du 26 mai au 3 juin 2009 (échange scolaire),
- 368 € au Lycée Pierre-Adrien Pâris pour le déplacement de 8 personnes au Burkina Faso du 23 octobre au 5 novembre 2009 (échange professionnel).

MARCHES

64. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les avenants à des marchés de travaux ci-après :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Architecture et Bâtiments Cuisine centrale Lot 15 : Production de froid Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires	SUNWELL Technologie Inc. Canada	553 150,00 € TTC	82 524,00 € TTC	7/05/2009
Hôtel de Ville Restructuration du rez-de-chaussée Lot 6 (menuiserie intérieure, cloisons) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	VD MENUISERIE 25112 Baume-les-Dames	21 576,56 € TTC Avenant n°1 (phasage des travaux) Pas d'incidence financière	3 045,14 € TTC	11/09/2009

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Hôtel de Ville Restructuration du rez-de- chaussée Lot 8 (peinture) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	COMTOISE DE PEINTURE 25770 Serre- les-Sapins	24 298,62 € TTC Avenant n° 1 (phasage des travaux) Pas d'incidence financière	3 570,08 € TTC	11/09/2009

65. Droit de préemption Urbain et Droit de Priorité des Communes - Site du port fluvial - Délégation au profit de la Région de Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du Groupe UMP et Apparentés), le Conseil Municipal :

- a décidé de déléguer le droit de préemption urbain et le droit de priorité à la Région de Franche-Comté sur les parcelles cadastrées section AK n° 1, 2, 3, 118, 5, 6, 7, 9, 75

- a décidé de solliciter le Conseil Régional pour qu'il formalise son accord.

66. Motion contre la privatisation de la Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal

M. le Maire, au nom de l'ensemble des groupes de la Majorité Municipale, a soumis à l'Assemblée la motion suivante :

«Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon réuni en séance, affirme que le service public de La Poste appartient à toutes et à tous.

- Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

- Considérant que le gouvernement et la direction de La Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme dans le cadre de la loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1^{er} janvier 2011.

- Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. Plus de 6 100 bureaux de poste sur 17 000 ont déjà été transformés en «partenariats» et plus de 50 000 emplois ont été supprimés depuis 2002. Ceci se traduisant par un non remplacement des facteurs en cas d'absence exceptionnelle (ces tournées ne sont alors plus assurées), des horaires de levées avancés, des files d'attente qui s'allongent.

- Considérant qu'en Europe, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois.

- Considérant que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

- Considérant que la population doit s'exprimer sur l'avenir du service public postal, dans le cadre d'un débat public et d'un référendum.

- Considérant qu'une consultation nationale de la population est organisée le samedi 3 octobre 2009 à l'initiative du Comité National contre la privatisation de La Poste pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum sur le service public postal.

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon :

- se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009

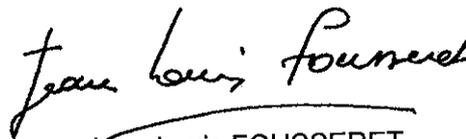
- soutient le Comité local de défense de La Poste pour l'organisation de la consultation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de La Poste pour en permettre le bon déroulement, il en assure l'information auprès des administrés de la commune

- demande à M. le Président de la République la tenue d'un référendum sur le service public postal».

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés et 2 abstentions du Groupe MODEM), le Conseil Municipal a adopté cette motion qui sera adressée à M. le Président de la République et à M. le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Christian ESTROSI.

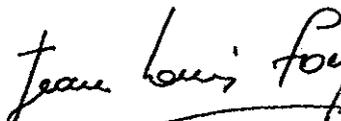
La séance est levée à 21 heures 55.

Hôtel de Ville, le 2 octobre 2009
Le Maire,



Jéan-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 2 octobre 2009
Le Maire,


Jean-Louis FOUSSERET
